



GESTION DES DÉCHETS

LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE DE BENET EST ASSURÉE PAR

SYCODEM

Bureaux Administratifs
Allée Verte, Pôle
Environnemental du Seillot,
85200 Fontenay-le-Comte
02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

Chaque logement ayant
un extérieur est équipé :

- d'un bac noir et d'un bac jaune (collectés selon un calendrier)
- d'un composteur (si espace enherbé).

Les logements n'ayant pas d'extérieur évacuent leurs déchets dans des conteneurs enterrés (place du champ de foire).

A votre arrivée (et pour tout déménagement), vous devez contacter Sycodem afin de :

- vous enregistrer
- débloquer les puces des bacs jaune et noir du logement
- obtenir votre carte d'accès aux déchetteries et aux conteneurs enterrés
- avoir les informations sur le principe de facturation (le nombre de collecte du bac noir et le nombre d'utilisation de la carte influent sur le montant de la facture).

Vous pouvez obtenir un calendrier de collecte et les horaires des déchetteries en mairie ou auprès du Sycodem.

En Vendée tous les emballages se trient

Les **EMBALLAGES**, vides et en vrac

 Bac jaune, conteneur enterré jaune*.

Le **PAPIER**
de lecture et
d'écriture
(enveloppes,
journaux..)

 Borne bleue*,
conteneur enterré bleu*.



Le saviez-vous ?

Le papier se recycle en papier

Les emballages en **VERRE**
(bouteilles, pots et bocaux uniquement)

 Borne verte*, conteneur enterré vert*.

Les autres objets en verre sont à évacuer en déchetterie* dans les gravats.



Les déchets **BIO-DEGRADABLES** (ou bio-déchets)

 Composteur, bac bio-déchets

Lors de la location d'une salle communale, les bio-déchets sont collectés par un employé municipal puis compostés à l'atelier communal.

Les **COQUILLAGES vides** (huîtres, moules, bigorneaux, bulots et coquilles d'escargots...)

 bac à disposition toute l'année
à l'atelier communal rue Jean Moulin



Le saviez-vous ?

ces déchets sont broyés et revalorisés
en compléments alimentaires pour volailles



GESTION DES DÉCHETS

Les **TEXTILES** (vêtements, maroquinerie, chaussures) propres et secs (ils peuvent être tachés ou troués)

Borne vêtement "Le Relais"*
à l'atelier communal et à la déchetterie*.



Le saviez-vous ?

90 % des textiles collectés
sont valorisés

Les SAPINS DE NOËL

en janvier benne mise à disposition
par la commune place du champ de foire.



Le saviez-vous ?

Le broyat des sapins est utilisé
dans les parterres de la commune.



Déchets acceptés en DÉCHETTERIE

- Amiante
(possible sur inscription à la déchetterie de Fontenay Le Comte),
- Ampoules,
- Appareils ménagers,
- Batteries,
- Bois,
- Cartons bruns,
- Déchets électriques et électroniques,
- Emballages souillés par des déchets dangereux,
- Gravats,
- Huiles (friture, vidange),
- Métaux,
- Mobiliers,
- Peintures,
- Plaques de plâtre,
- Plastique souple + objets en plastique rigide,
- Piles,
- Polystyrène,
- Radiographies,
- Solvants,
- Textiles,
- Végétaux,
- Déchets ultimes (tout-venant).

Déchets NON acceptés en déchetterie

- Pneus, (garages)
- Bouteilles de gaz (fournisseurs de gaz),
- Ordures ménagères et emballages ménagers

*LIEUX UTILES POUR ÉVACUER VOS DÉCHETS

- Conteneurs enterrés
(noir, jaune, bleu et vert)
Place du Champ de Foire
- Borne à verre et à papier
voir carte sur www.sycodem.fr
- Déchetterie
Lieu dit Château Gaillard - Benet
(les 6 déchetteries de Sycodem sont
accessibles aux habitants de Benet)
- Bacs coquillages
Atelier communal - rue Jean Moulin - Benet
- Borne vêtement "Le Relais"
Atelier communal - rue Jean Moulin - Benet

**À LA DÉCHETTERIE,
VOUS POUVEZ REPARTIR
AVEC DU COMPOST**